

Rapport d'activité 2024

Association Saint Joseph

Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey
DAAD du Mesnil



Maison d'Enfants
Anne-Marie Javouhey

Association Saint Joseph



Association Saint Joseph

Maison d'Enfants Anne-Marie Javouhey – mecs@association-st-joseph.fr

DAAD du Mesnil – daad@association-st-joseph.fr

30 rue Anne-Marie Javouhey – 60120 Le Mesnil Saint Firmin

Sommaire

1^{ère} partie : l'Association Saint Joseph

Activité de l'association	p.3
Le partenariat associatif et les engagements	p.3

2^{ème} partie : l'accompagnement de la MECS et du DAAD

La Maison d'Enfants en quelques chiffres	p.8
Le DAAD du Mesnil en quelques chiffres	p.22
Les évènements festifs de l'association	p.30
Les Ressources Humaines	p.33

1ère partie :

L'Association Saint Joseph

Activité de l'association



En 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois : le 16 janvier, le 2 avril, le 18 avril pour l'Assemblée Générale, le 14 mai, le 17 septembre et le 15 octobre.

Lors de l'Assemblée Générale du 18 avril 2024, 3 administrateurs étaient à renouveler pour un mandat de trois ans :

- Madame Martine BOURGOIN
- Madame Claudine PERREAU
- Monsieur Claude SMESSAERT

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration du 14 mai 2024, il a été procédé à l'élection des membres du bureau :

- Présidente : Evelyne DHERBECOURT
- Vice-Président : Olivier DE BAYNAST
- Secrétaire : Sophie HINARD
- Secrétaire- adjointe : Christine TOURTE
- Trésorier : Bruno FOVET
- Membre : Claudine PERREAU
- Membre de droit : Sœur Dominique-Marie
- Membre d'honneur : Paul DEFFONTAINES

Sœur Dominique Marie, supérieure Provinciale de la Congrégation, membre de droit, a participé au Conseil d'Administration jusqu'en juin. Stéphanie IWEINS, nommée déléguée tutelle de Cluny en septembre, la remplace.

Deux rencontres du bureau ont eu lieu : le 10 juin et le 17 décembre 2024.



Le partenariat associatif

➤ avec l'Association Diabolo

Notre partenariat avec l'Association Diabolo est désormais installé et essentiel dans notre activité. Une convention annuelle prévoyant l'organisation de plusieurs séjours et week-ends avec les enfants de l'Etablissement, tout au long de l'année, est ainsi signée avec notre Association.

Ces temps d'animations et de vacances sont attendus et cette projection annuelle permet aux jeunes, à leurs familles et aux professionnels de la Maison d'Enfants, d'élaborer un scénario au plus près des attentes et projets de chaque enfant.

Une grande variété de séjours a permis à **34 enfants** de partir en vacances.

Un séjour (Colonie Maternelle) a de nouveau été organisé, du 30 juillet au 13 août 2024. Ainsi, sont accueillis dans nos murs et en pension complète quelques petits de la Maison d'Enfants auprès d'autres enfants de leur âge : au total 26 enfants.

- **avec la F.N.I.S.A.S.I.C** (*Fédération Nationale des Institutions de Santé et d'Action Sociale d'Inspiration Chrétienne*)

La Fédération accompagne les congrégations, les associations, les fondations et autres organismes qui gèrent des établissements sanitaires ou médico-sociaux d'inspiration chrétienne.

Une session a eu lieu en janvier sur le thème de « L'innovation »

L'Assemblée Générale s'est tenue le 23 mai 2024 à Paris avec notre participation en présentiel.

- **avec l'Association VISA** « *Volontariat International au Service des Autres* » /Année Diaconale : *Accueil des jeunes bénévoles*

L'Assemblée Générale de cet organisme s'est déroulée le 12 janvier 2024 (participation en visio.)

Notre Maison est fédérée avec cette association de Strasbourg, pour l'accueil de jeunes bénévoles européens et hors Europe. Nous sommes agréés pour deux places au sein du programme du Service Volontaire Européen.

Les jeunes que nous recevons effectuent une session/projet de 10 à 12 mois. Ils sont hébergés dans un appartement mis à leur disposition au sein de la Maison d'Enfants. Ils sont affectés à une maisonnée où ils s'insèrent aux côtés des professionnels dans la démarche de prise en charge et d'accompagnement des enfants.

Les difficultés de recrutement de VISA, n'ont permis pas permis d'accueillir 2 jeunes en 2024 :

De janvier à décembre 2024 : Fatma JEBALI, tunisienne

D'octobre à décembre : Omar JOUINI, tunisien

Cette action avec les bénévoles est une démarche active qui est une aide conséquente et de qualité dans l'accompagnement quotidien des enfants et l'occasion d'une ouverture sur le monde.

- **avec l'Association « Thème et variations »**

Avec le projet « Goûter la musique », Sophia Vaillant, pianiste, organise deux fois par an des ateliers pédagogiques, avec d'autres musiciens. Les enfants participent à ces ateliers et s'initient à la pratique d'un instrument. Un petit concert est donné à la fin du stage. L'établissement ouvre à cette occasion ses portes aux parents, voisins et amis de la maison.

- **avec la municipalité, et son comité des fêtes**, qui nous soutiennent pour des manifestations sportives ou culturelles ouvertes au public.

Le Cross de printemps, est organisé dans le village, mobilisant l'ensemble de la Maison pour vivre un temps sportif et convivial avec des familles et des partenaires. Il s'est déroulé le 27 mars.

Parmi les **dons reçus** par l'association en 2024, nous comptons ceux de la Société Vitalrest, les salariés donateurs du Crédit Agricole Brie de Picardie, la Mairie du Mesnil St Firmin, et autres donateurs.

Nous les remercions bien vivement.

Une partie de ces dons a déjà financé du mobilier pour les extérieurs qui nous faisaient défauts et notamment des tables extérieures en bois.



Les engagements associatifs

Pour mieux accompagner et soutenir l'activité de la Maison d'enfants, de nombreux administrateurs se sont investis au sein des diverses **commissions** en place : comité Anne-Marie Javouhey, commission menus, Conseil de la Vie Sociale, VigiPACQ, soutien scolaire, chorale, point écoute et réécriture du Projet d'établissement, écriture d'un guide pour une bientraitance associative.

Cette année, le point écoute a proposé aux enfants des sorties ou projets culturels.

A Amiens, un spectacle de marionnettes et une visite ludique de la cathédrale.

A Paris, une journée à la Cité des sciences, et après une nuit chez les Sœurs à la Maison -mère, croisière en bateau-mouche et visite au musée du Quai Branly.

Pour la **catéchèse** : une fratrie de 4 enfants a rejoint la paroisse de Breteuil pour y préparer leur baptême qui a été célébré, avec celui de leur maman et d'un jeune frère, le dimanche de Pentecôte à Noyon.

Le décès de Deborah, éducatrice pendant dix ans, a surpris et attristé l'ensemble de la Maison d'enfants. Un hommage, lui a été rendu au travers d'un temps de recueillement, de témoignages en sa mémoire, en présence de sa famille. Un moment fort et bénéfique pour les enfants et professionnels n'ayant pu participer aux obsèques.

La Congrégation

Le Yassa

Le traditionnel « Yassa », repas partagé au moment de la Saint Joseph, en mars, se perpétue.

Il est devenu le moment favorable à l'accueil des Sœurs et exprime la diversité culturelle et le dynamisme de la Congrégation Saint Joseph de Cluny. L'exposition-vente d'objets, rapportés des différents pays où sont implantées des communautés, a beaucoup de succès. Cela crée de bons moments de convivialité, joie et partage autour des enfants et des adultes.

En 2024, les bénéfices ont été attribués à l'école de Kimony à Madagascar.

La présence des Sœurs, au Mesnil, manifeste ainsi l'intérêt pour la pérennité de la Maison et l'œuvre d'Anne-Marie Javouhey.

Sœur Marie-Geneviève, en communauté à Rouen, passe de temps en temps un week-end au sein de la Maison où elle est très appréciée des enfants.

En mars, deux jeunes Sœurs : Sœur Rosette DETONDE, nigérienne et Sœur Germaine AMEWOUAME, togolaise, en noviciat à Paris, accompagnées de sœur Bernadette PINTO sont venues faire un stage. Ce fut pour elles découverte et enrichissement ainsi qu'une aide pour la maison d'enfants.

Nous souhaitons vivement renouveler ce type d'accueil avec la Congrégation



2ème partie :
L'accompagnement de la
Maison d'Enfants
Anne-Marie Javouhey
et du DAAD du Mesnil

La Maison d'Enfants



Activité budgétée : 17 275 journées
Activité réalisée : 16 944 journées
Taux d'occupation : 93%

Ce rapport d'activité présente l'ensemble de l'activité de la Maison d'Enfants Anne-Marie JAVOUHEY pour l'année 2024. Il émane des différents rapports d'activités rédigés en fin d'année par les équipes éducatives, administratives et de soins.

L'ensemble des professionnels a agi pour aider chaque enfant fragilisé qui nous est confié par l'Aide Sociale à l'Enfance à se construire et à préparer son avenir. Cette année, 101 enfants ont été accompagnés par la Maison d'enfants (68) et le Dispositif d'Accueil et d'Accompagnement à Domicile (33). L'intérêt de ces enfants et adolescents fonde nos interventions et constitue le socle de notre action, via notamment la garantie d'une continuité relationnelle avec leurs familles, les bénéficiaires d'un projet personnalisé d'accompagnement co-construit avec eux et leurs responsables légaux.

Certains évènements et temps forts ont marqué cette année 2024 :

- La réécriture du Projet d'Etablissement qui s'inscrit dans la continuité des précédents projets, qui, comme eux, a vocation à être non seulement un document de référence pour les cinq années à venir mais aussi un outil de communication.
En parallèle l'ensemble de l'équipe du DAAD a participé de son côté à l'écriture du projet de service.
Ces deux projets sont le fruit d'une co-construction entre les parties prenantes de l'association. Ils se trouvent ainsi être un lien entre hier, aujourd'hui et demain dans le respect des valeurs fondatrices de l'association, qui reste une force face au aléas et contraintes sociales, financières et environnementales que nous vivons. Dans ce contexte difficile, il faut saluer le fort engagement des professionnels de l'Association, qui, au quotidien, gèrent dans la bienveillance des situations de plus en plus complexes.
- En parallèle l'Association Saint Joseph a élaboré un guide pour une bientraitance associative, à destination des salariés, afin de leur apporter soutien et conseil dans le cadre de leur pratique professionnelle. Ce guide a été validé par le Conseil d'Administration en début d'année 2025.
- En début d'année 2024, des élections professionnelles pour élire les membres du CSE (Comité Social et Economique) ont été organisées. Deux titulaires et deux remplaçantes ont été élues. Cette instance de représentation du personnel s'est réunie avec la direction une fois par mois.
- En octobre 2024 un renouvellement des membres du CVS (Conseil de la Vie Sociale) s'est également déroulé avec de nouvelles élections de représentants des enfants (5 élus), des familles (1 élue), des professionnels (1 élu) et de l'association (2 élus).

68 enfants ont été accompagnés au cours de cette année 2024 au sein de l'établissement.

50 enfants au 01/01/2024
51 enfants au 31/12/2024
 > 17 départs
 > 18 admissions
68 enfants accompagnés sur l'année

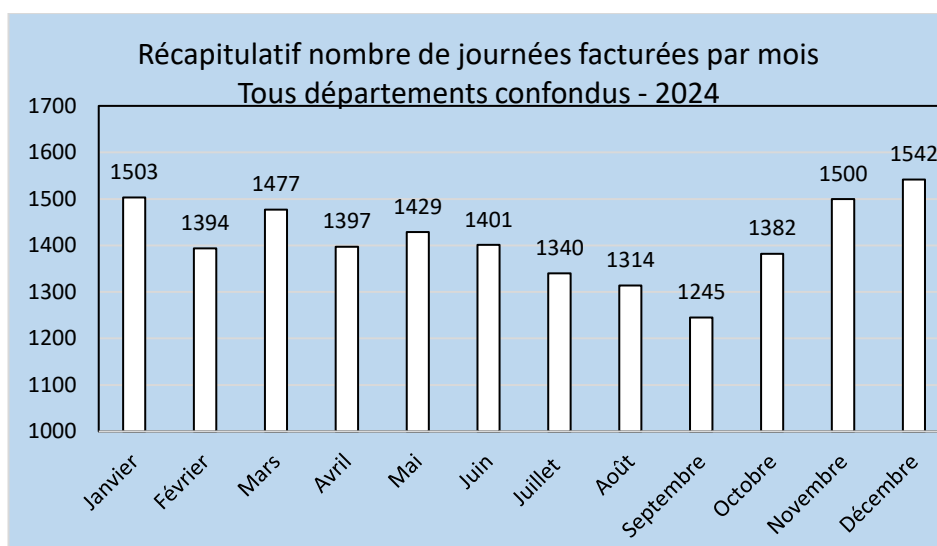
Durée moyenne de séjour :
Des enfants partis dans l'année : 2.6 ans
Des enfants présents au 31/12/2024 : 3 ans

La durée moyenne de séjour des enfants partis dans l'année est passée de 2,6 à 3 ans. On constate une relative stabilité après avoir vécu une augmentation de la durée moyenne des séjours, en corrélation avec une stabilité dans l'accueil de situations complexes avec des problématiques multiples.

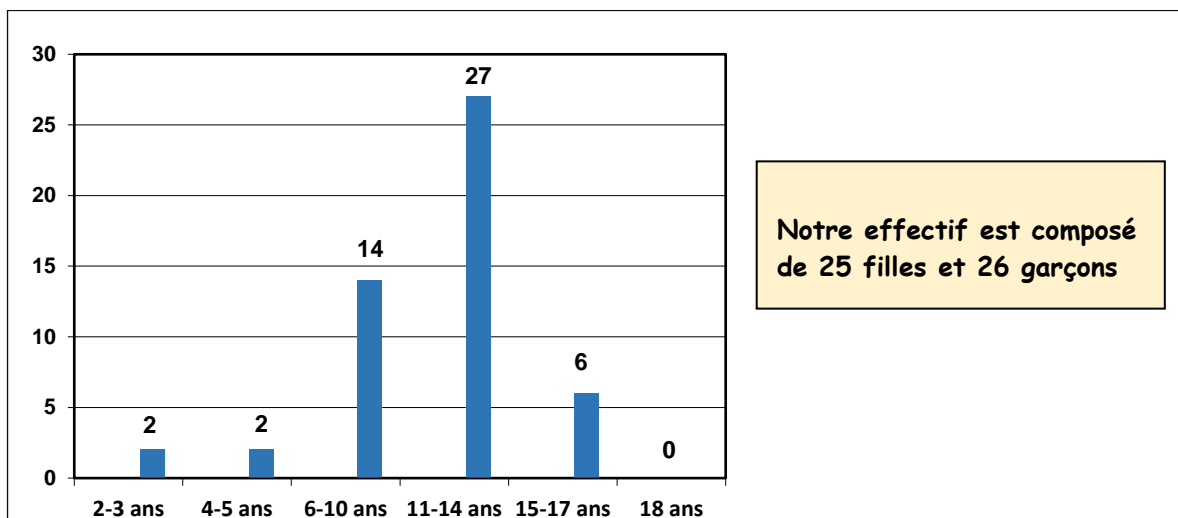
L'activité a été relativement stable en début d'année, avec des périodes de faibles activités anticipées durant les périodes de vacances scolaires (séjours colonies, droits parentaux...).

Une baisse d'activité significative est à noter sur les mois de septembre et octobre 2024. Baisse due à des départs prévus de jeunes et d'une fratrie de quatre enfants (09 enfants sortis fin août-début septembre) cumulés à une absence de dossiers d'admission adressés à la maison d'enfants, et ceci malgré une anticipation des demandes adressées au service de l'ASE.

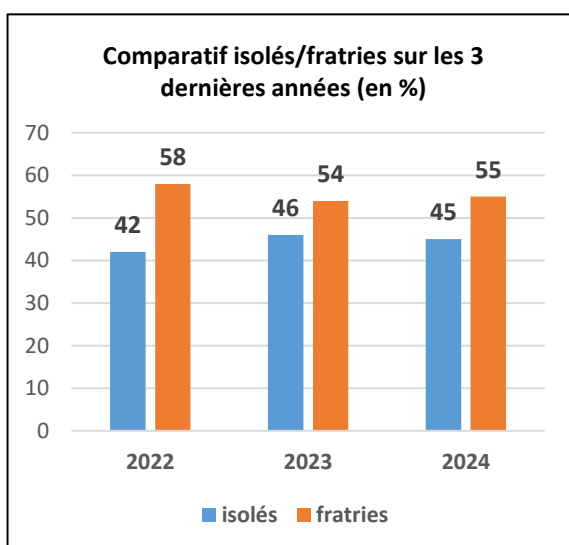
Cette baisse d'activité n'a pu être palliée par une suractivité sur les deux derniers mois de l'année (51 enfants pris en charge au 31 décembre 2024).



Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre 2024

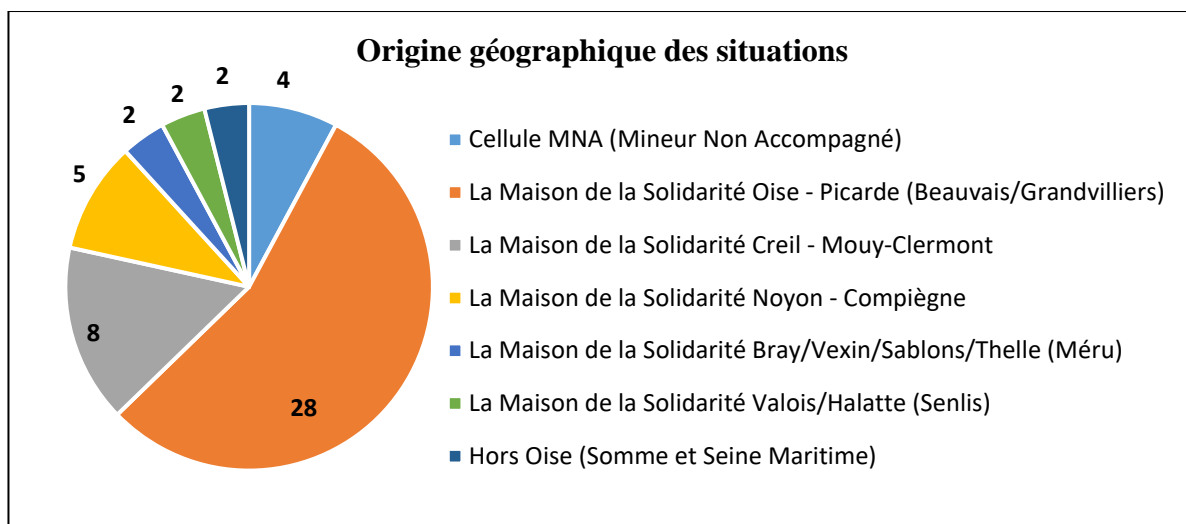


Notons que notre public accueillis cette année est majoritairement représenté par les 11-14 ans : tendance stable depuis quelques années.



Le rapport fratries/enfants isolés (seuls) semble se stabiliser après avoir vécu la même progression pendant plusieurs années, à savoir une diminution progressive du nombre d'accueil de fratries et une augmentation du nombre d'enfants isolés...

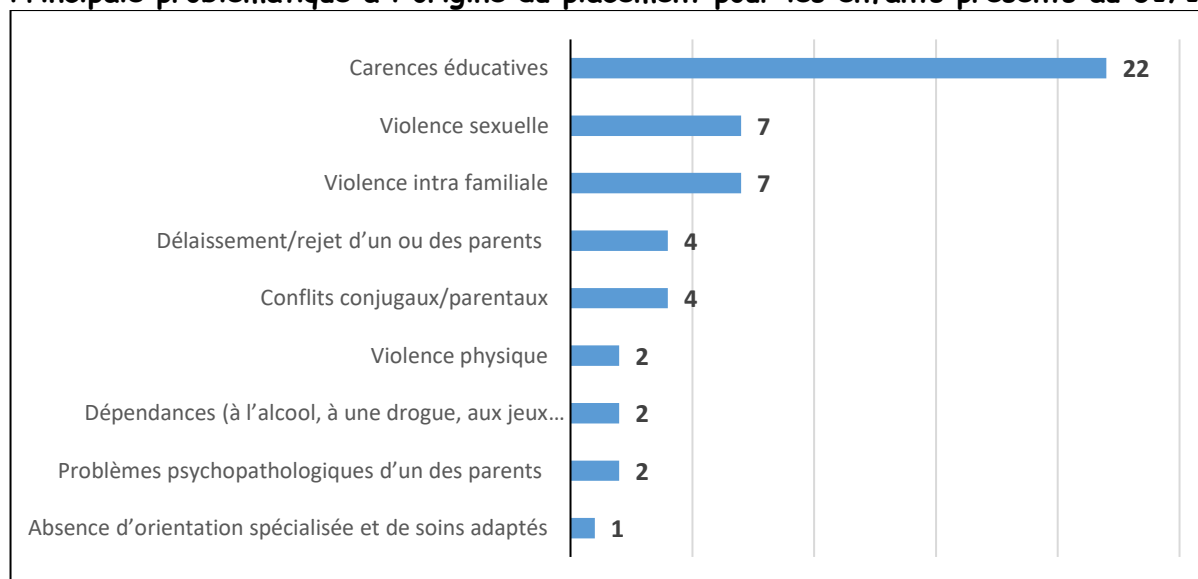
Sur les 68 enfants accueillis dans l'année, tous ont été admis par suite d'un placement judiciaire (pas d'accueil administratif).



La catégorie « hors Oise » concerne des situations où les parents ont déménagé en cours de placement. Nous avons un jeune qui relève du Tribunal Pour Enfants (TPE) du département de la Somme et une autre jeune relevant du TPE de la Seine Maritime, mais confié au département de l'Oise. 50% de nos jeunes ont leur domicile d'origine sur notre secteur d'intervention.

L'accueil de MNA (Mineur Non Accompagnés) en urgence en fin d'année a porté cette effectif à 4 jeunes.

Principale problématique à l'origine du placement pour les enfants présents au 31/12



Les conditions d'éducation défaillantes représentent 45% de nos motifs de placements.

Le nombre d'enfants ayant subi des violences sexuelles et des violences physiques reste élevé mais stable au regard des années précédentes.

L'accompagnement des enfants

Nombres de **DIPEC** (Document Individuel de Prise En Charge) signés dans l'année : **13**

Nombre de **Projet Personnalisés** (PP) ou avenants signés dans l'année : **18** en 2024

Nombre d'**audiences** dans l'année : **34** en 2024

Le nombre de Projet Personnalisés (PP) ou avenants (rédigés par les professionnels en collaboration avec les familles) est insuffisant puisque que seuls 18 projets ont été réalisés. Ceci s'explique en partie par un turn-over important au niveau de l'équipe éducative.

En effet, des professionnels éducateurs référents et cadres de proximités ont quitté l'établissement, et chaque départ a successivement impacté une ou plusieurs références éducatives. Des temps de passation entre professionnels ont pu avoir lieu mais certain Projets Personnalisés n'ont pu être rédigés selon l'échéance prévue. Un effort soutenu est mis en œuvre début 2025 afin de répondre aux exigences d'un PP par an et par enfant.

Le nombre d'audience reste sensiblement égal à celui de l'an dernier, le nombre de réunions de concertation correspond normalement au nombre d'audience.

Réunions de concertation (en vue de l'échéance de placement) :
Nombre réalisé dans l'année : **30**

1) Les projets de médiation/projets collectifs

Ateliers animés par les éducateurs des maisonnées :

- Initiation Judo
- Atelier Théâtre
- Atelier Danse
- Atelier Foot
- Atelier Mosaïque

Animations collectives sur les vacances :

- Course d'orientation
- Chasse aux œufs
- Boum

Ateliers animés par la volontaire européenne VISA :

- Atelier Poterie
- Animation collective Poterie

En 2024, le nombre de clubs extérieurs a été réduit au profit d'ateliers de médiation en interne afin de permettre la mise en valeur des compétences des professionnels.

La mise en place de ces projets est une véritable ressource pour l'équipe éducative afin de créer du lien avec les enfants et de répondre au mieux aux projets personnalisés. Ces médiations favorisent des moments d'activité en petit comité et ils fédèrent l'ensemble des enfants.

2) Le service jour « EVEREST » :

L'organisation du service jour n'a pu être tenu en 2024 par suite de la démission d'un des membres de l'équipe en juillet puis à l'absence du second professionnel à partir du second semestre.

Indépendamment de ces éléments de ressource humaine, l'effectif de l'équipe dédiée au service jour a été revu à la rentrée.

L'un des 2 ETP a été basculé sur les maisonnées afin de répondre à un besoin de renfort éducatif induit par les nouvelles grilles horaires de la rentrée 2023 (absence de doublure sur la fin de semaine).

Néanmoins, l'activité a été tenue et le service a accueilli en moyenne 3 jeunes tous les midis (absence de scolarité, scolarité à temps partiel, exclusion de la cantine...)

L'équipe a aussi assuré en grande partie l'accompagnement au centre équestre le lundi soir.

3) Le Service « Ados » :

Le service « Ados » accueille des jeunes de 14 à 18 ans. C'est un service en semi-autonomie où les jeunes ont des temps sans présence adulte sur la maisonnée. Il a pour objectif de préparer la sortie du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance et l'orientation vers des structures en lien avec leur projet de vie (établissements spécialisés, appartements autonomes, structures en autonomie, ..)

Sur l'année 2024, le service a accompagné 12 jeunes :

- 10 jeunes étaient présents au 1er janvier 2024
- 2 départs
- 2 passages en interne (depuis d'autres maisonnées)
- 1 admission extérieure
- 1 Contrats Jeune Majeur (CJM)
- 1 Mineur Non Accompagné

Au 31 décembre 2024, la maisonnée est au complet à 10 jeunes.

Au cours de cette année, le profil du public est resté le même qu'en 2024 avec la moitié des jeunes ayant une reconnaissance MDPH au 31 décembre (dont 2 en établissements spécialisés).

Nous constatons une diminution de la moyenne d'âge qui est passée de 16 ans et 1 mois en janvier, à 14 ans au 31 décembre. Ainsi, 1 jeune majeur a quitté le service durant le premier semestre : pour des raisons de comportements « fugues, non-respect du cadre.

Le service est bien reconnu par les enfants des autres maisonnées qui ont hâte d'intégrer le service à leurs 14 ans.

Au regard de l'évolution du profil des jeunes accueillis (augmentation du nombre d'enfants ayant une prise en charge MDA) une adaptation du fonctionnement du service devra s'opérer afin de créer une dynamique de groupe constituant le socle d'un apprentissage à la « citoyenneté ».

4) L'intervention des bénévoles : Un réel soutien

Au 31 décembre 2024, 10 enfants participent au dispositif de soutien scolaire mené par 3 bénévoles. Leurs interventions permettent un accompagnement et une aide individualisée aux devoirs pour les enfants qui en ont le plus besoin et qui adhèrent au dispositif.

Pour renforcer ce soutien, le service jour accueil également les enfants pour l'aide aux devoirs le samedi matin.

Les bénévoles font preuve d'adaptation pour chaque jeune, en proposant des activités sous forme de jeux éducatifs lorsque les élèves ne sont pas dans les meilleures dispositions pour apprendre.

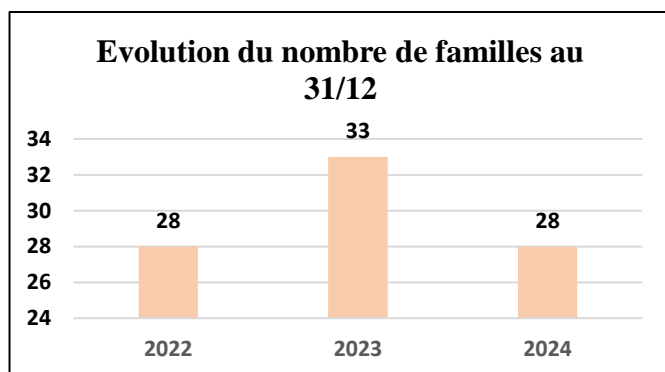
Notons que les collégiens disposent aussi du dispositif « devoirs faits » au sein de leurs établissements scolaires respectifs.

Certains bénévoles souhaitent proposer des sorties culturelles pour les enfants du soutien scolaire. Evaluation pour le groupe : très bonne motivation, mais progression lente et parfois en grande difficulté.

Pour les plus petits, l'atelier « lecture de contes » du mercredi matin fidélise en moyenne 5 enfants. L'atelier chorale rassemble le mardi soir un groupe de plus ou moins 3 enfants.

Un atelier théâtre permet à un bénévole d'accompagner des enfants en leur offrant un moyen enrichissant d'explorer leur créativité, de renforcer leur confiance en eux d'apprendre à communiquer et à travailler en équipe.

Le travail avec les familles



Le nombre de familles accompagnées reste stable en moyenne 30 .

Nombre de familles venues à un événement festif :

- . 7 familles au Cross du 27.03.2024 + présence de familles du DAAD
- . 10 familles aux olympiades du 16.10.2024
- . 4 familles au « goûter l'Art » du 25.10.2024
- . 8 familles aux ateliers créatifs du 20.11.2024 + présence de familles du DAAD.
- . 15 familles au spectacle de Noël du 18.12.2024 + présence de familles du DAAD

Les familles sont régulièrement invitées au sein de l'établissement et on constate une augmentation de leur participation à ces moments conviviaux. Elles sont aussi convoquées pour la signature des Projets Personnalisés et associées aux rdv scolaires et médicaux.

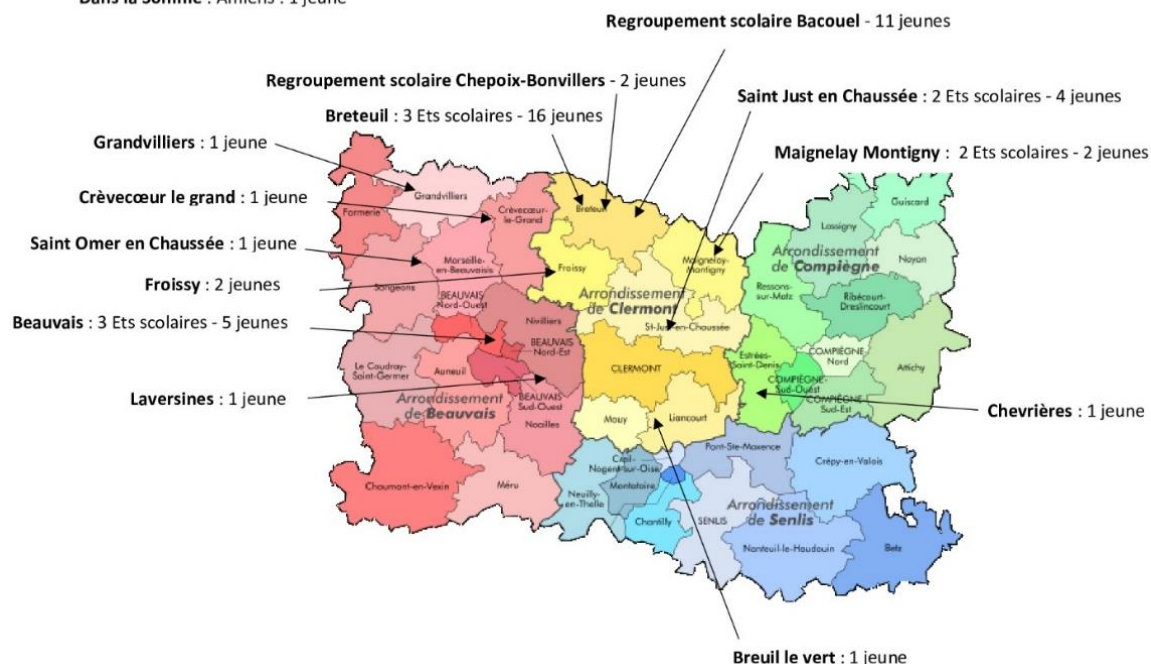
Ce travail engagé avec les familles devra être accentué en les associant à toutes les étapes clefs du placement.

La scolarité

Au 31 décembre 2024, 49 enfants accueillis sur 51 étaient scolarisés dans 20 établissements différents :

- 5 écoles maternelles/primaires pour 18 enfants
- 9 collèges pour 24 enfants
- 2 lycées pour 2 enfants
- 4 établissements spécialisés (dont 1 dans la Somme) pour 5 enfants

Dans la Somme : Amiens : 1 jeune



Les transports s'effectuent en car scolaire ou les transports en commun. Nous assurons les transports pour 2 écoles primaires et un collège privé aux alentours de la MECS. Les enfants ayant une scolarité adaptée bénéficient de taxis financés par la MDPH.

Sur les 49 enfants scolarisés au 31 décembre, 24 enfants bénéficiaient d'une reconnaissance MDPH, contre 23 en 2023.

- 11 enfants sont en classes adaptées : ULIS (5 primaires, 4 collèges) /EGPA (2 collèges),
- 5 enfants en établissement spécialisés : DITEP, IMPRO, IEM
- 7 enfants ont une orientation MDPH non exercée. Ils restent dans un cursus ordinaire ce qui demande un accompagnement individualisé pour les équipes enseignantes et pour les éducateurs lors de l'aide aux devoirs.

Cette année, deux jeunes ont eu une fréquentation irrégulière au collège. Ils ont été accompagnés par le service jour. Un lien avec l'équipe enseignante a été nécessaire afin de trouver un suivi adapté.

Travail avec les établissements scolaires :

Nombre de rencontre avec les enseignants : 39

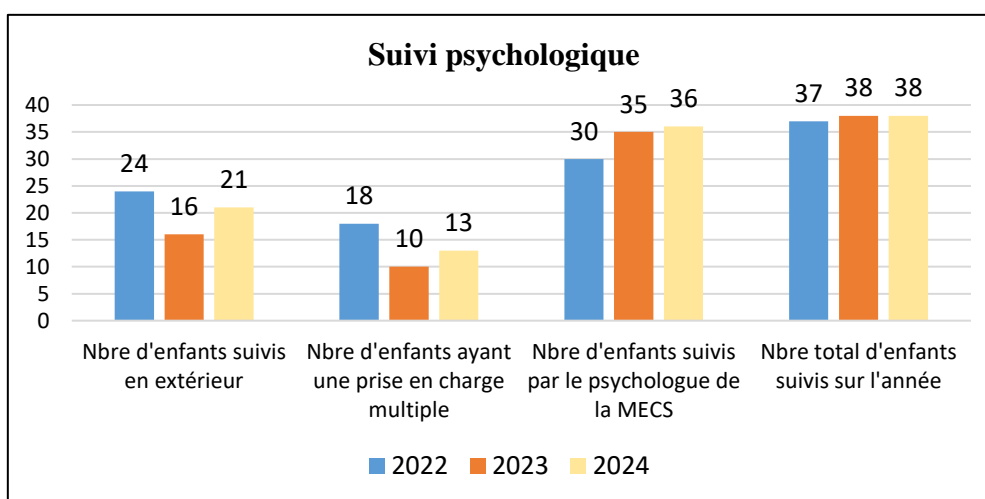
Nombre de réunions de travail avec les établissements scolaires :

- 4 EES (Equipe Educative de Scolarisation)
- 18 ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation)
- 4 rencontres de présentation
- 2 conseils de discipline
- 1 Commission éducative

Le soin

Au 31 décembre 2024, **26 enfants sur 50 ont une reconnaissance MDA (Maison Départementale de l'Autonomie ex MDPH/Maison Départementale des Personnes Handicapées) soit 52% de notre effectif.**

L'augmentation reste constante depuis plusieurs années (en 2023 46%).



Le pôle soin (infirmière, psychologue) et les Chefs des Service Educatifs se réunissent chaque mois afin de se coordonner et d'échanger sur les situations complexes.

Pour l'accompagnement régulier vers les lieux de soins, nous travaillons, avec nos différents partenaires, à la mise en place d'une prise en charge des transports via la C.M.U. Sinon l'infirmière de l'établissement accompagne les enfants, pour une partie des rendez-vous médicaux, et fait un compte rendu aux équipes ainsi qu'une transmission aux familles, référents et médecin de l'A.S.E. Certains enfants ont un traitement à long terme nécessitant la mise en place d'un pilulier.

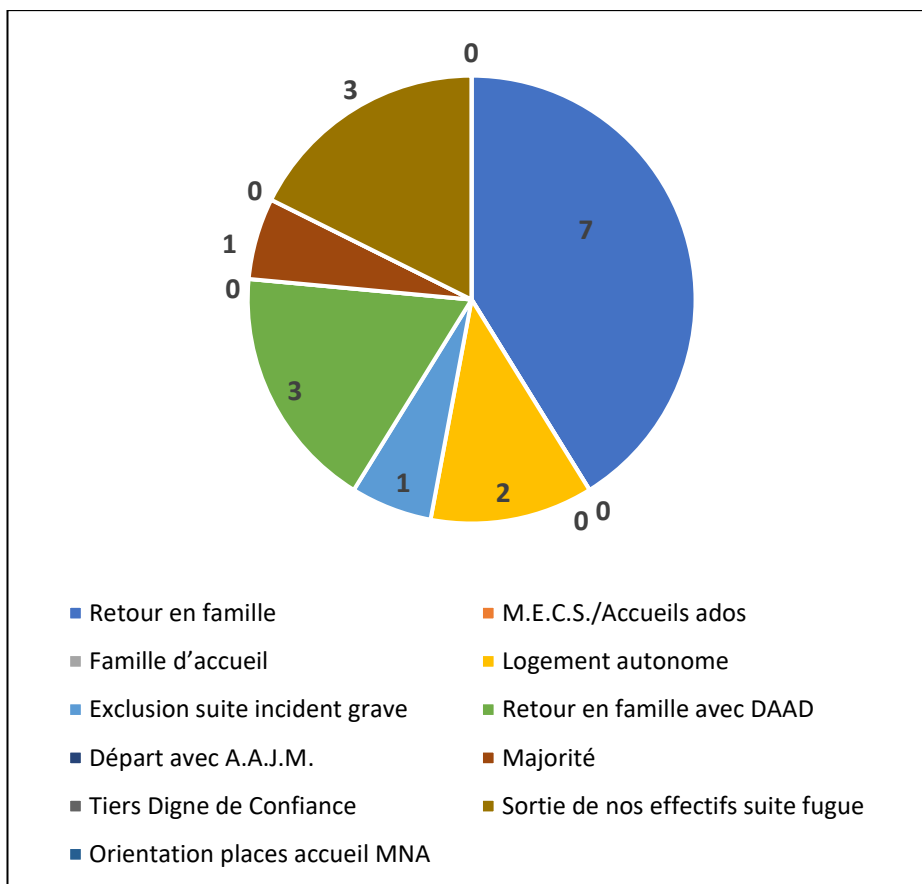
Nous sommes en lien régulier avec nos partenaires du médico-social et de l'éducation spécialisée (MDA/ex-MDPH) avec un total de 43 synthèses et ESS qui ont eu lieu dans l'année et concernant 26 enfants.

Cette année encore nous avons pu poursuivre l'ensemble des suivis orthophoniques avec les praticiens libéraux, et ce, désormais pour quatre à cinq jeunes (ce qui constitue actuellement notre maximum avec les contingences de transports affiliés). A contrario malheureusement, notre action de prévention avec le CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale) n'a pu avoir lieu faute d'éléments préparatoires suffisants pour cette année 2024.

Le psychologue et l'infirmière interviennent dans le cadre d'actions de prévention, d'éducation auprès d'enfants.

Depuis mars 2018, un enfant ayant un handicap moteur est accueilli à la Maison d'Enfants. Il est à l'internat de l'IEM d'Amiens en semaine. Depuis 2021 nous faisons appel au service de l'ADMR pour sa toilette durant le week-end et les vacances scolaires. Agé de 14 ans en 2024, nous renouvelons, une fois encore, le constat qu'au regard de l'évolution de ses pathologies, il nous est de plus en plus difficile de garantir de façon efficiente son accompagnement et sa sécurité. Notre demande d'orientation reste donc toujours en cours auprès du Conseil Départemental.

Motifs de fin de prise en charge



Entre 2023 et 2024, nous constatons une hausse du pourcentage de retours en famille qui est due au départ d'une fratrie de quatre enfants au sein de de leur famille et une baisse dans les exclusions pour incidents graves.

Pour un retour en famille, un DAAD a été proposé.

Les séjours et colonies

Sur 68 enfants accueillis sur l'année 2024, 45 enfants sont partis en vacances (certains plusieurs fois dans l'année) représentant 102 départs de plus d'une semaine

- 40 enfants avec l'Association Diabolo
- 39 enfants en transferts organisés par les éducateurs
- 5 enfants en séjours individuels du fait de leurs problématiques (avec les organismes APF ou Eclaireurs de France par exemple)

Cette année, il y a eu 3 séjours et un week-end organisé et encadré par l'équipe éducative :

- En avril, juillet et août : 1 séjour d'une semaine chaque mois en Normandie
- En novembre : 1 week-end de 3 jours pour les jeunes du service Ados, accompagnés de leurs éducateurs et leur maitresse de maison, à Berck sur Mer

Notre partenaire principal pour l'organisation des séjours reste l'Association « Diabolo », qui propose, à chaque période de vacances scolaires, une grande diversité de thématiques et de lieux de séjours pour les enfants.

Durant la période de l'été, tous les enfants sont partis en vacances sauf 1 jeune en situation de handicap physique pour qui nous n'avons pas trouvé de partenaires spécialisés, cependant il a pu intégrer un dispositif en interne à la journée.

De nouveau, cette année, 8 jeunes ne pouvaient être accueillis au sein de notre association partenaire compte tenu de leur profils complexes (trouble du comportement/handicap ...) contre 5 en 2023. Les équipes ont alors cherché des séjours plus adaptés et individualisés pour chacun, ce qui a généré des transports supplémentaires notamment en août, les départs s'effectuant depuis Paris et Amiens.

Les séjours avec les équipes éducatives sont toujours appréciés par les enfants. Cela permet de créer du lien hors établissement et de vivre ensemble différemment. Il est cependant difficile de trouver des lieux accueillant des grands groupes et répondant à tous les critères de sécurité. Les chefs de service passent une journée sur les séjours dits « transferts » ce qui permet de vivre un temps avec les équipes éducatives et les jeunes hors les murs de la MECS.

Certains jeunes souhaitent découvrir d'autres horizons avec d'autres partenaires car ils partent depuis leur accueil à la MECS sur les séjours Diabolo.

Le CVS : Conseil de Vie Sociale et les réunions de jeunes

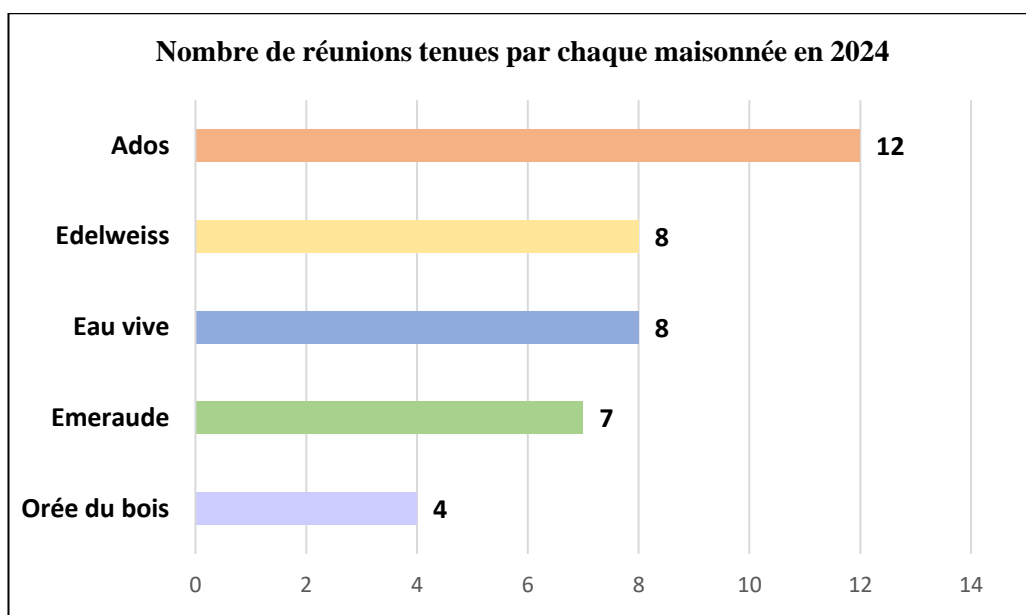
Les membres du Conseil de la Vie Sociale ont été élu en octobre 2024. Le CVS est composé de :

- un représentant de chaque maisonnée soit 5 représentants enfants,
- un représentant des familles
- un membre de l'équipe éducative,
- deux représentant de l'association
- le directeur de l'établissement

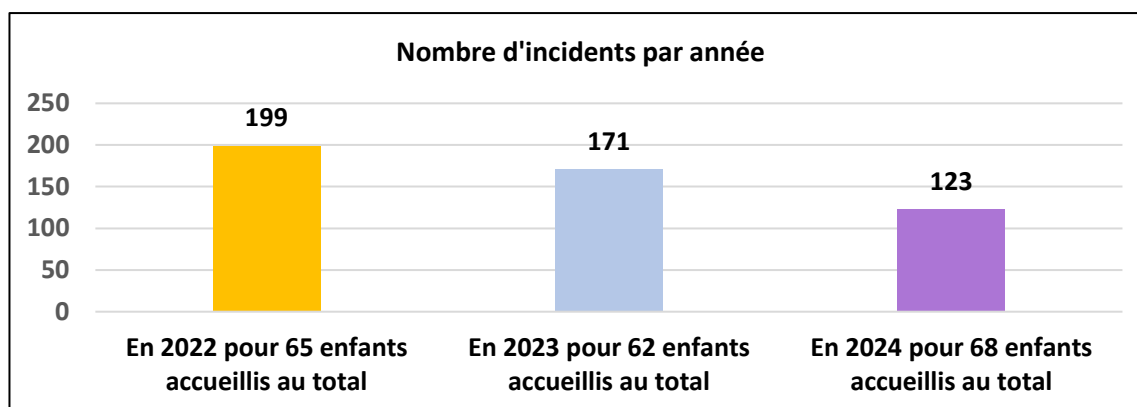
Le représentant des familles a été élu mais ne s'est pas présenté aux réunions.

Sur l'année 2024, deux rencontre du Conseil de Vie Sociale ont eu lieu

Au sein de chaque maisonnée, **des réunions de jeunes** ont lieu afin de discuter des projets de maisonnées et de reprendre les difficultés rencontrées dans la quotidienneté, mais aussi pour évoquer les sujets d'actualité de la Maison d'Enfants, la mise en place de divers ateliers et sorties.



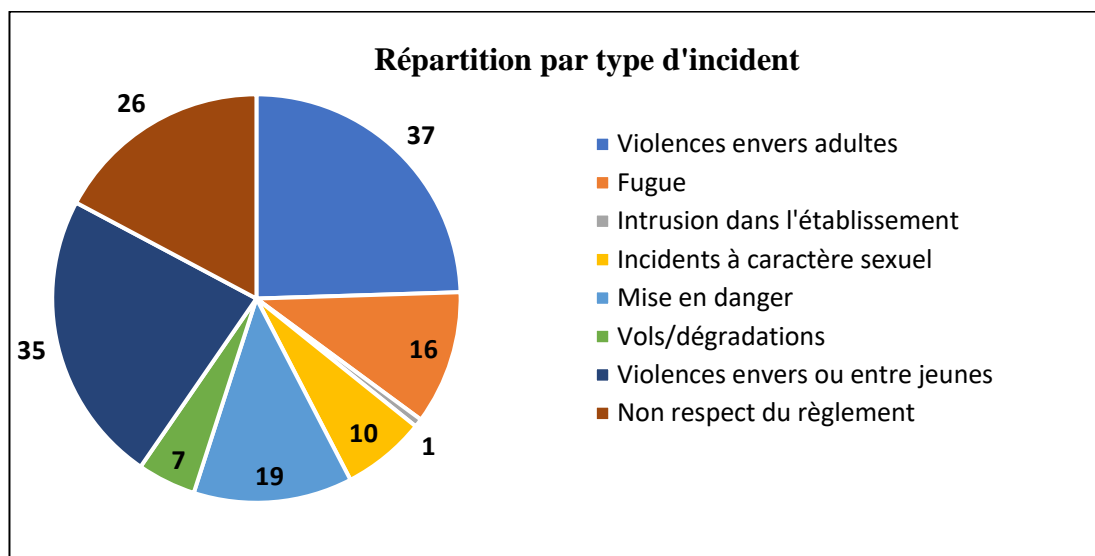
Incidents



Pour la troisième année consécutive, nous remarquons une diminution des notes d'incidents, à la suite d'un pic de leur nombre en 2021. De 2022 à aujourd'hui nous pouvons noter une diminution des notes d'incidents elles passent de 199 en 2022 à 123 en 2024.

Cette année nous constatons que le nombre de notes d'incidents pour violence envers les professionnels a diminuer il passe de 38 à 27 pour 2024.

Deux accidents de travail en 2024 font suite à de la violence commise par un jeune.



Les violences envers l'adultes dominant, puis les violences entre jeunes, un travail des équipes éducatives a été optimisé sur les traitements des notes d'incidents.

Des réponses éducatives ont été mise en place :

- Application du règlement et gradation des réponses éducatives
- Lettre d'excuses aux victimes « quand cela est possible »
- Participations financières aux dégâts causés « ex. : réparation d'un mur et le jeune peut participer à la réparation avec un adulte »
- Entretien de recadrage par le cadre et un membre de l'équipe éducative

Le DAAD du Mesnil



Activité budgétée : 8876 journées

Activité réalisée : 9029 journées

Taux d'occupation : 100%

24 mesures suivies au 01/01/2024

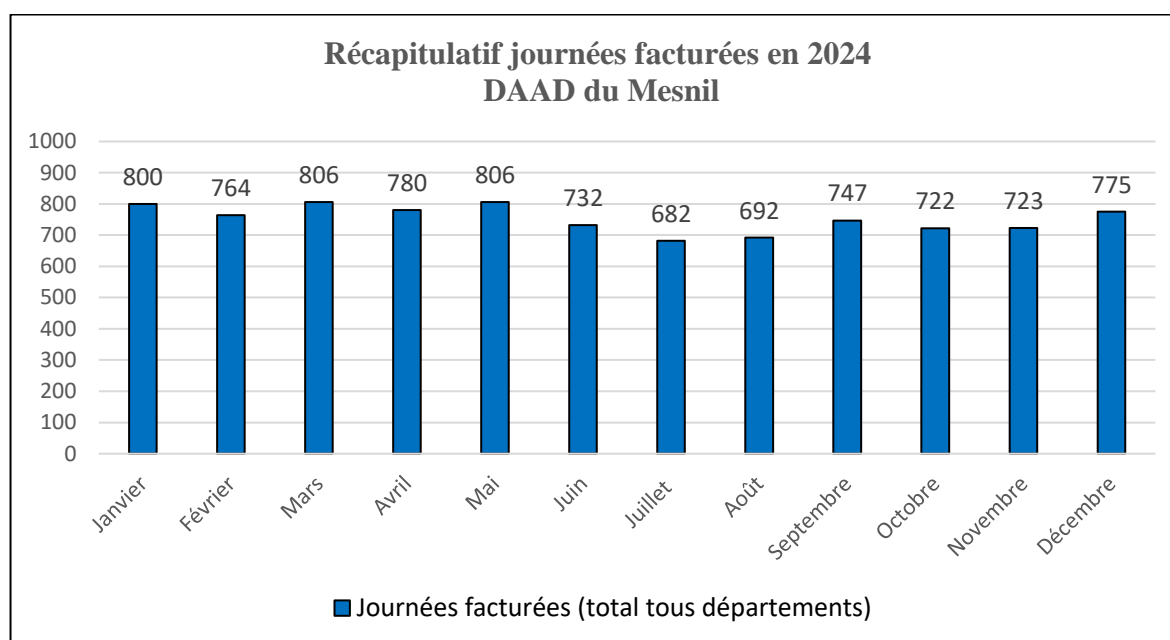
23 mesures au 31/12/2024

> 10 sorties

> 9 entrées

33 mesures accompagnées sur l'année

Pour cette année 2024 l'activité est réalisée et le taux d'occupation est supérieur au prévisionnel.



Le bilan est très positif et qualitatif dans la continuité des précédents rapports toujours . Le service, et donc les professionnels, sont bien repérés par les partenaires, les services du département ainsi que les magistrats.

Les jeunes ainsi que les parents investissent cet accompagnement, les professionnels et leurs préconisations. Ils témoignent de cela et apprécient la posture nouvelle du « à côté de » des professionnels car la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences et capacités sont mis en avant.

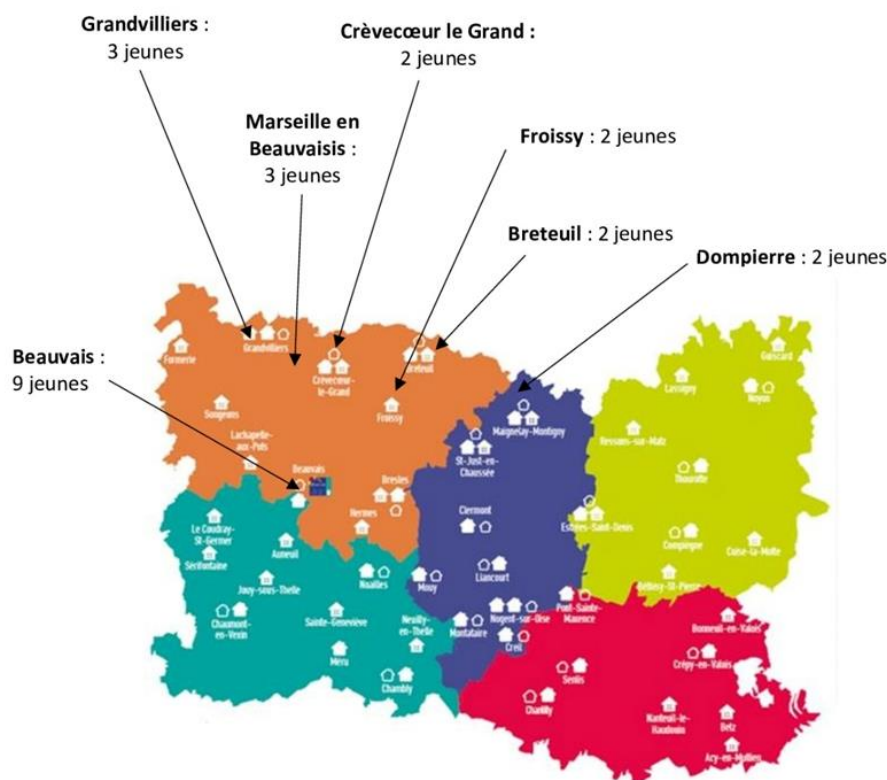
L'équipe éducative du DAAD a participé à diverses formations en individuelles ou en collectifs. Le temps d'analyse des pratiques s'est poursuivi tout au long de l'année (5 séances). Une séance supplémentaire et d'ores et déjà rajoutée pour 2025.

L'année 2024 est caractérisée par l'absence pour arrêt maladie de 2 professionnels. Ainsi, l'équipe à travaillé en nombre réduite un certain temps de l'année. Le travail et l'investissement de chacune a permis de maintenir malgré tout l'activité.

Au 31 décembre 2024, nous étions à 23 mesures : 18 judiciaires et 5 administratives. 12 familles sont accompagnées. Le travail et la réflexion autour de la fratrie sont réalisés par 2 éducateurs dès que la fratrie dépasse 3 enfants.

Au 31 décembre 2024, cette répartition était de 7 fratries et 5 enfants isolés. Durant l'année, nous avons accompagné 33 mesures.

Origines des enfants présents au 31 décembre 2024 :

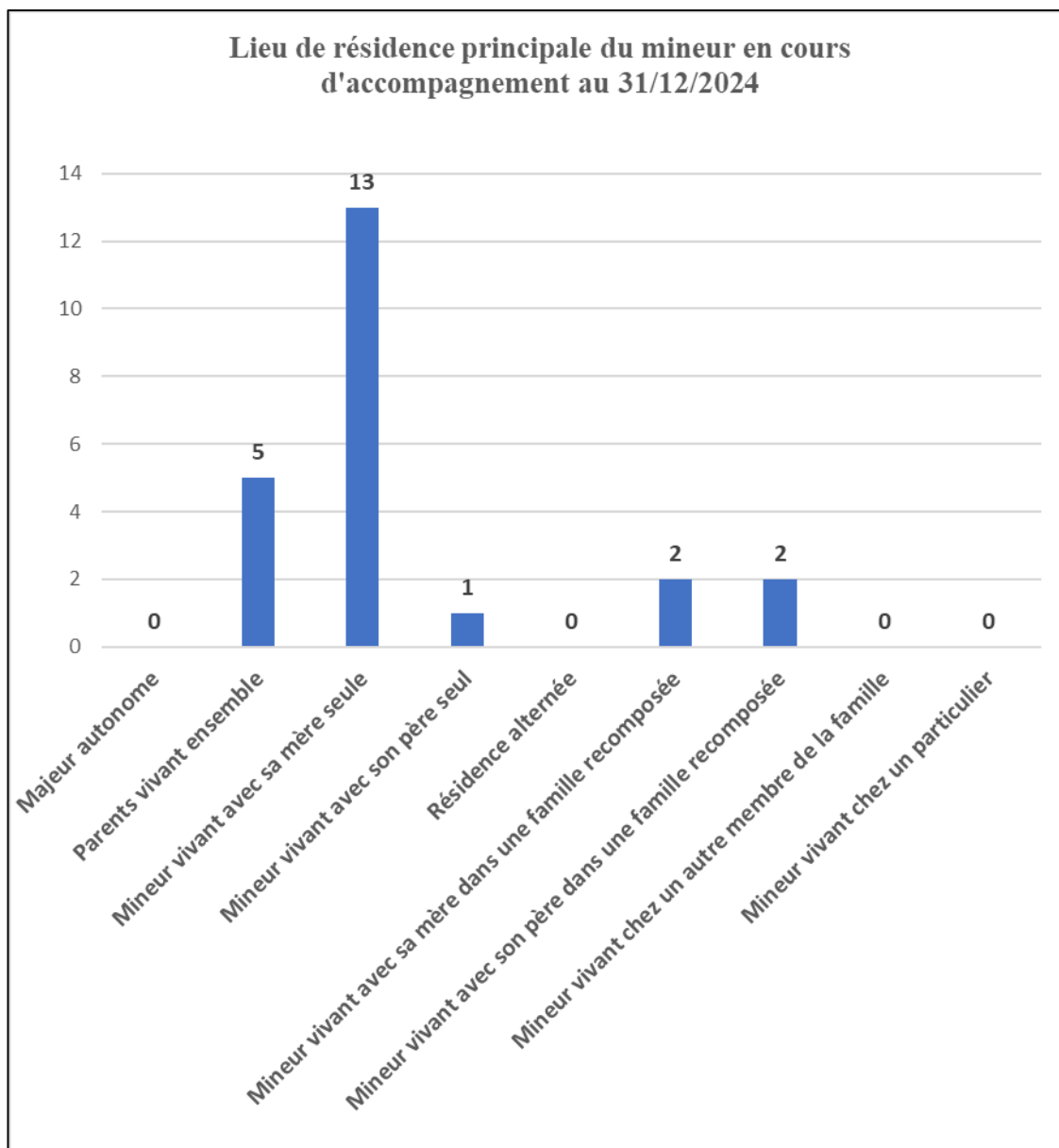


3 découpages territoriaux Protection de l'Enfance sont concernés : le territoire Beauvais-Oise-Picardie, le territoire Creil-Clermont et celui du territoire de Noyon-Compiègne.

Ce rayon d'intervention regroupe les communautés de communes de Oise-Picarde, Plateau Picard, Pays des Sources, Clermontois, Agglo Beauvaisis et Picardie Verte.

Au 31 décembre 2023 : 24 mesures sont suivies au total, 21 mesures du territoire Beauvaisis Oise Picarde, dont 9 sur la ville de Beauvais. Notre situation géographique proche du département de la Somme au nord, augmente notre rayon d'action sur l'ouest de l'Oise et les quartiers du nord de Beauvais.

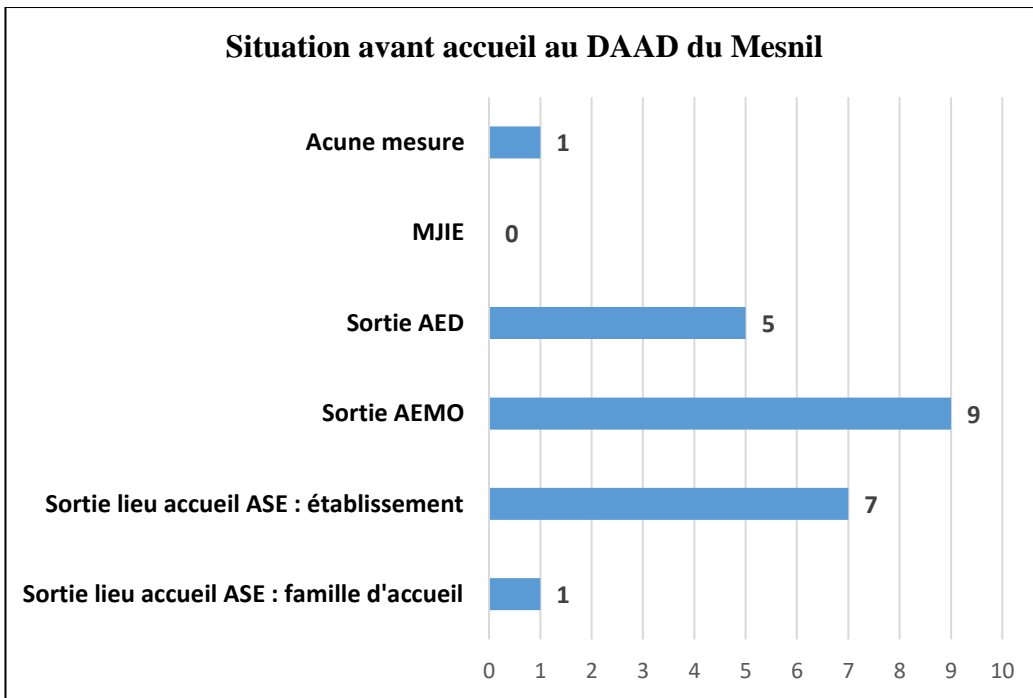
Même si nous allons sur les villes de Marseille en Beauvaisis ou Grandvilliers, ces 20 mesures présentent des caractéristiques et problématiques de territoires en milieu rural : transports, accès aux services sociaux pour les parents, peu de stimulation pour les enfants d'un point de vue culturel, loisirs et sportif.



Pour 14 enfants, le domicile principal (qui est celui de nos interventions), correspond à une famille monoparentale, soit : vivant avec sa mère ou son père, contre 12 en 2023. De ce fait, nous devons accompagner l'exercice des droits du conjoint. Ces droits se déclinent de l'hébergement à la visite médiatisée.

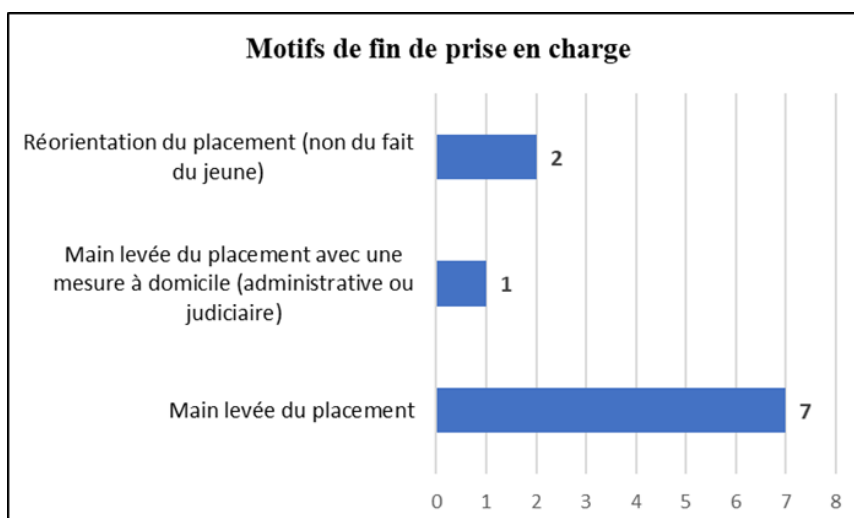
En 2022, nous avons une situation d'un jeune vivant avec ses 2 parents, en 2023 : 9 jeunes et pour 2024 : 5 jeunes. Ce point est important car il a un impact important sur nos interventions : nombre d'entretiens, visites au deuxième parent etc...

On s'aperçoit que pour 22 mesures, un suivi social existait déjà.



Fins de mesures

Sur les 33 mesures accompagnées durant l'année 2024, 10 n'ont pas été renouvelées. Pour 08 situations, le maintien à domicile a été confirmé par le juge des enfants. Nous pouvons donc confirmer l'intérêt et l'efficacité de ce dispositif. La durée moyenne de la mesure se maintient autour de 10 mois pour les sortants.



Le rythme soutenu, la fréquence de nos interventions ainsi que la posture éducative d'être à côté des parents, permettent à ceux-ci de reprendre confiance dans leur capacité, de les valoriser et d'utiliser les moyens et acteurs sociaux de leur territoire.

Modalités d'interventions

Accompagnement des mesures (cf. loi 2002-2) :

- Un DIPEC dans la semaine de l'admission
- Un PPE dans les 5 semaines
- Une réunion de concertation 2 mois avant la fin de la mesure
- Un rapport de situation 1 mois avant la fin de la mesure

Notre service est ouvert 365 jours par an et cela 24h/24, pour des interventions 6 jours/7 de 7h à 21h. Une astreinte éducative la nuit et les dimanches est également mise en place. Le référentiel impose 2 à 4 interventions au domicile ou dans son environnement par mesure.

Nombre total d'interventions du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 : 1163

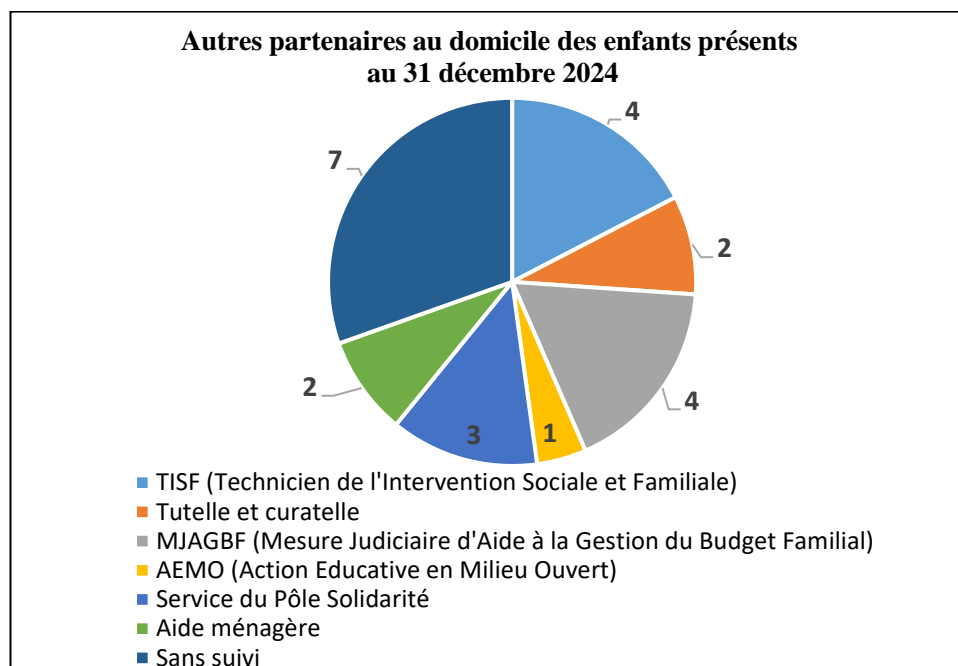
- Dans l'Oise : 1157
- Hors Oise : 6

Parmi ces interventions :

- Accompagnements droits de visite et d'hébergements de l'autre parent : 49
- Visites médiatisées : 6

En 2024, le nombre d'interventions est de 1163 contre 1203 en 2023.

En moyenne, nous avons effectué 100 interventions par mois. Le déroulement de la mesure est très rythmé, intense.



Le maintien des enfants au domicile est garanti également par diverses mesures, au niveau des besoins fondamentaux : ressources, gestion du budget et des conditions de logement. Le professionnel coordonne le suivi et les effets de ces mesures avec les partenaires.

Le repli

Le repli à la Maison d'Enfants ou chez un autre membre de la famille a pour objectif de surmonter des crises familiales et d'éloigner l'enfant à des moments où celui-ci est exposé ou expose ses proches à des risques. Cet outil essentiel caractérise ce nouveau dispositif. Les 21 jours de replis concernent essentiellement la situation d'une jeune ayant des troubles du comportement. Un aménagement de ces replis avait été élaboré avec la famille afin de permettre à la jeune et aux deux parents de souffler durant les week-ends et vacances. Cette offre est élaborée en étroite collaboration avec le Chef de Service Territoire Protection de L'Enfance concerné par la situation. Cette jeune a intégré la Maison d'Enfants par la suite, cela a permis d'éviter une rupture dans son accompagnement.

Nombres de replis :

- Nombre d'enfants concernés : 8
- Nombre de jours chez une personne ressource : 13
- Nombre de jours à la MECS Anne-Marie Javouhey : 22

Les actions collectives

Des actions dites « collectives » viennent compléter les interventions au domicile. Cela permet de découvrir les enfants dans des situations différentes, en groupe mais aussi avec leurs parents. Ces propositions de médiation permettent également d'observer les compétences parentales.

Ainsi durant l'année 2024, nous avons proposé différentes actions collectives pour les enfants, avec leurs parents. Elles ont été variées : patinoire et élaboration de repas.

A chaque fois que cela est possible, les jeunes du service sont associés aux manifestations de la Maison d'Enfants telles que le « Yassa », le cross, animations « Goûter la musique » et la rencontre avec la mascotte « Ciboulette ».

Des séances de sophrologie avec un professionnel extérieur ont été proposées pour certains parents. Cet atelier sera de nouveau proposé en 2025 car il est toujours très apprécié.

Les bilans sont positifs, mais certaines familles sont difficiles à mobiliser selon les thématiques. Ce sont des temps de plaisir et de partage tant avec les professionnels du DAAD qu'avec les familles, suscitant l'interaction et l'échange.

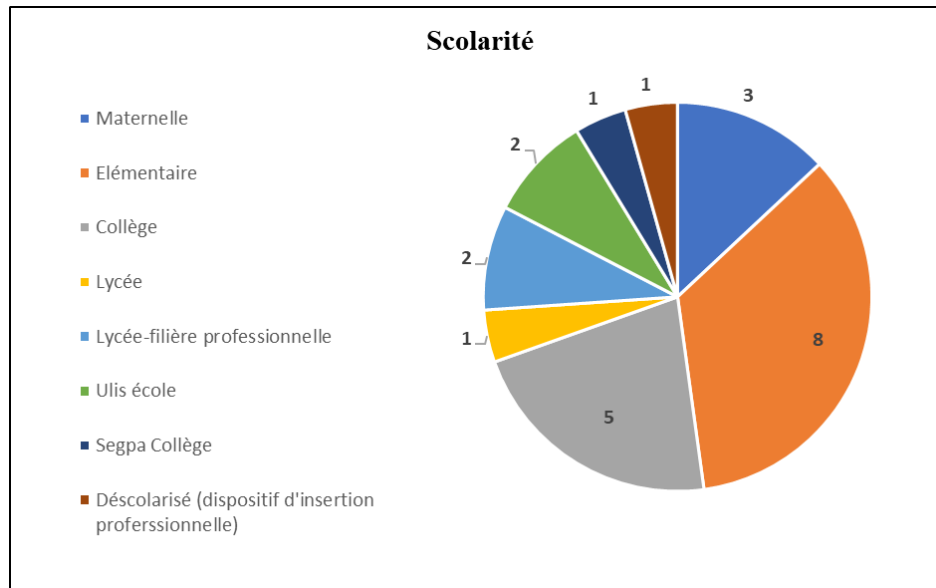
10 enfants ont pu participer à un séjour du 8 au 11 juillet avec 3 éducatrices en Normandie. Le bilan est très positif. Pour certains enfants, c'était la première fois qu'ils quittaient le domicile familial.

L'un des objectifs du DAAD est d'inscrire la famille et l'enfant dans son territoire. Des jeunes sont inscrits dans des associations sportives, d'autres jeunes participent régulièrement aux centres aérés durant les vacances et 5 jeunes sont partis en colonie avec notre partenaire Diabolo.



L'un des atouts de notre projet est la mutualisation des moyens avec la Maison d'Enfants : les maisonnées pour le repli, les manifestations organisées par la MECS, les infrastructures et véhicules et, pour quelques animations, les compétences des professionnels de la Maison d'Enfants.

Scolarité



Le soin

Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un suivi psychologique ou psychiatrique en CMP, CMPP ou à l'hôpital : **3**

Nombre d'enfants concernés par une prise en charge psychiatrique et/ou psychologique : **4**

Nombre d'enfants ayant besoin d'une prise en charge psychiatrique ou psychologique non satisfaite au 31/12/2024 : **5**

Nombre d'enfants ayant une reconnaissance de handicap par la MDA : **3**

Les différentes mesures de soins en place ont été installées par les travailleurs sociaux avant l'arrivée sur le service.

Cette année, les chiffres sont encore en recul. 3 jeunes ont une reconnaissance MDA.

Ces chiffres corroborent ceux de la scolarité où principalement les enfants poursuivent une scolarité classique.

Les évènements festifs de l'association

23 mars 2024 : journée et repas partage « yassa » Précédé d'un temps de prière dans l'église de la commune et de la vente d'objets organisée par l'Association et des membres de la congrégation, le repas du « **YASSA** » a permis de récolter des dons au profit de la communauté des sœurs de Saint Joseph de Cluny à Madagascar.

27 mars 2024 : Pour le bonheur de tous les participants, organisation du **cross** sportif de la Maison d'enfants, tous les participants enfants comme professionnels se sont surpassés avec beaucoup de sportivité.



06 - 07 avril 2024 Nos animations/ateliers du « **Goûter la musique** » se sont exceptionnellement déroulés sur un week-end et clôturés par un concert à l'église du Mesnil Saint Firmin. Participation des enfants de la chorale en première partie

13 avril 2024 Animation **Chorégraphie** (Objectif : Participer à la Flashmob prévue pour le passage de la flamme des JO dans le département)

04 mai Participation aux **Jeux de Printemps** de Beauvais organisés par le Conseil Départemental

22 mai 2024 : Concours « **Le meilleur pâtissier** » sur le thème des JO

10 juin 2024 : Repas des administrateurs

12 juin 2024 Repas fin d'année des bénévoles avec les enfants ayant participé au soutien scolaire

18 juin 2024 Repas offert par le CSE à l'ensemble des salariés

21 juin 2024 : « **Citizen Day** » : Matinée récréative animée par des bénévoles de l'entreprise « L'Oréal ».

22 juin 2024 : **Journée espagnole** organisée par notre prestataire [Vitalrest](#)

26 juin 2024 : « **Grand jeu DIABOLO** » sur la place du village afin que les enfants rencontrent les équipes d'animation de l'été de notre partenaire l'Association Diabolo, organisateur de séjour.

03 juillet 2024 : Après- midi **activité collective autour de la Poterie** animée par Fatma, Volontaire Européenne.

18 juillet 2024 : Lors de sa tournée itinérante, la troupe des « Nez Rouges » s'est installée le temps d'une soirée à la Maison d'Enfants, proposant un spectacle en extérieur aux enfants contre d'une nuitée sur l'établissement.



05 octobre 2024 : Repas Italien organisée par notre prestataire [Vitalrest](#)

24 - 25 octobre 2024 : « Goûter l'Art » avec l'Association « thème et variations ». Ateliers de peinture avec Me MARIAGONA ADEMI



23 et 24 novembre 2024 : Mini séjour à Paris pour les participants et les bénévoles du point écoute ainsi que 2 professionnels. Le groupe a été hébergé au sein de la Maison mère de la Communauté des Sœurs St Joseph de Cluny.

Dans la continuité de notre démarche pour améliorer le lien avec les familles, nous avons cette année remis en place différentes animations ouvertes aux parents sur 2 mercredis après-midi :

- 16 octobre 2024 « **Olympiades Mesnil 2024** » Stands sportifs et compétitions qui ont permis à 10 familles de passer un moment convivial avec leurs enfants
- 20 novembre 2024 « **Après-midi créatif** » Ateliers de créations manuelles qui ont remporté un franc succès auprès des enfants et de leurs familles.



Ces 2 journées ont été appréciées autant par les familles que par les enfants et ont permis de jolis moments de partage et d'échanges avec les professionnels.

Toutes ces manifestations sont portées par l'Association afin que chaque enfant puisse développer ses qualités :

- Physiques et manuelles
- Psychiques et intellectuelles
- Artistiques
- Morales et spirituelles.

Les festivités de Noël :

Comme chaque année, toutes les maisonnées se sont investies dans les différents concours de décorations et le soir du Petit Noël les différents jurys ont pu apprécier l'implication des enfants et des professionnels.

En attendant la venue du Père Noël les petits et les grands ont pu apprécier un goûter gourmand suivi de la représentation de la pièce de théâtre :

« Amis pour la vie à l'hotel St Joseph »

présentée par les enfants de l'Atelier théâtre de la maison d'Enfants animé par Iannyck CINOTI



La distribution des cadeaux par le Père Noël a été suivie d'un dîner sur chaque maisonnée où les enfants étaient heureux d'accueillir leurs invités.

Le 18 décembre, un spectacle de Magie , Mentaliste , Ventriloque a été proposé aux enfants ainsi qu'à leurs familles par **ANA - KATA**.

Le 31 décembre, les adolescents ont participé à une soirée DJ en extérieur. Tandis qu'une soirée collective de la Saint Sylvestre a permis aux enfants de danser tous ensemble et de créer une ambiance festive jusqu'au décompte de la nouvelle année.

Les Ressources Humaines

MECS Anne Marie Javouhey :

Nombre d'équivalents temps plein par service au 31/12/24 :

Direction et administratif : 4

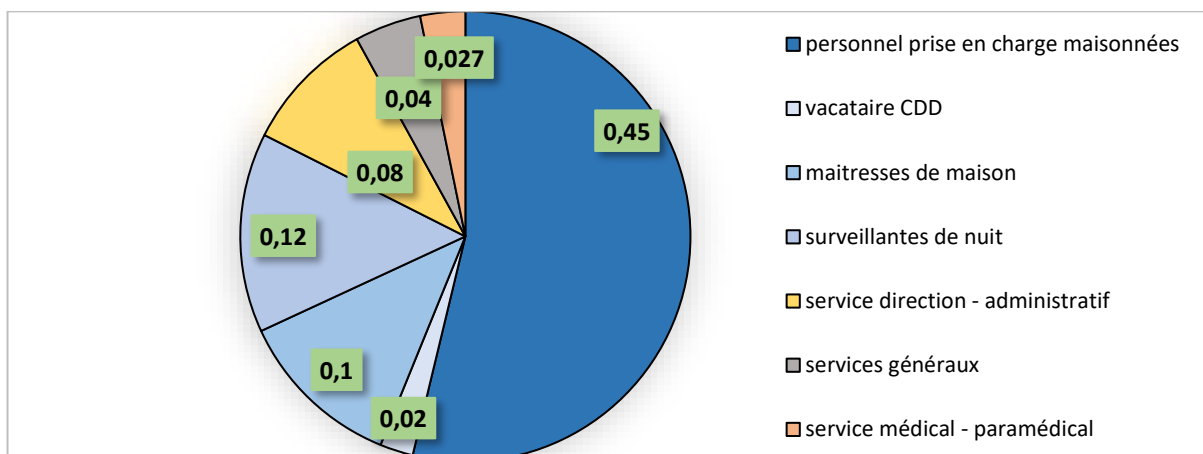
Personnel prise en charge des maisonnées : 33,50

Services généraux : 2

Soin : 1,36

Vacataire : 1 poste éducatif ou surveillant de nuit

Total équivalent temps plein : 41,86 ETP



Le ratio d'encadrement de la Maison d'Enfants est de 0,83 ETP par enfant.

DAAD du Mesnil :

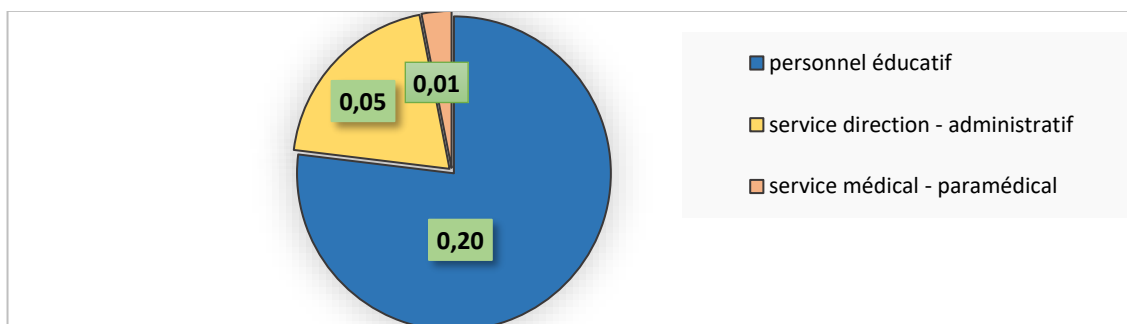
Nombre d'équivalents temps plein par service au 31/12/24 :

Direction et administratif : 1,30

Educatif : 5

Soin : 0,20

Total équivalent temps plein : 6,50 ETP



Le ratio d'encadrement du DAAD est de 0,26 ETP par mesure (le ratio est calculé selon le nombre de mesures au 31/12/2024, soit 23 mesures).

Total équivalents temps plein en CDI au sein de l'Association St Joseph :

Nombre d'équivalents temps plein CDI par service au 31/12/2024 :

Direction et administratif : 5,30

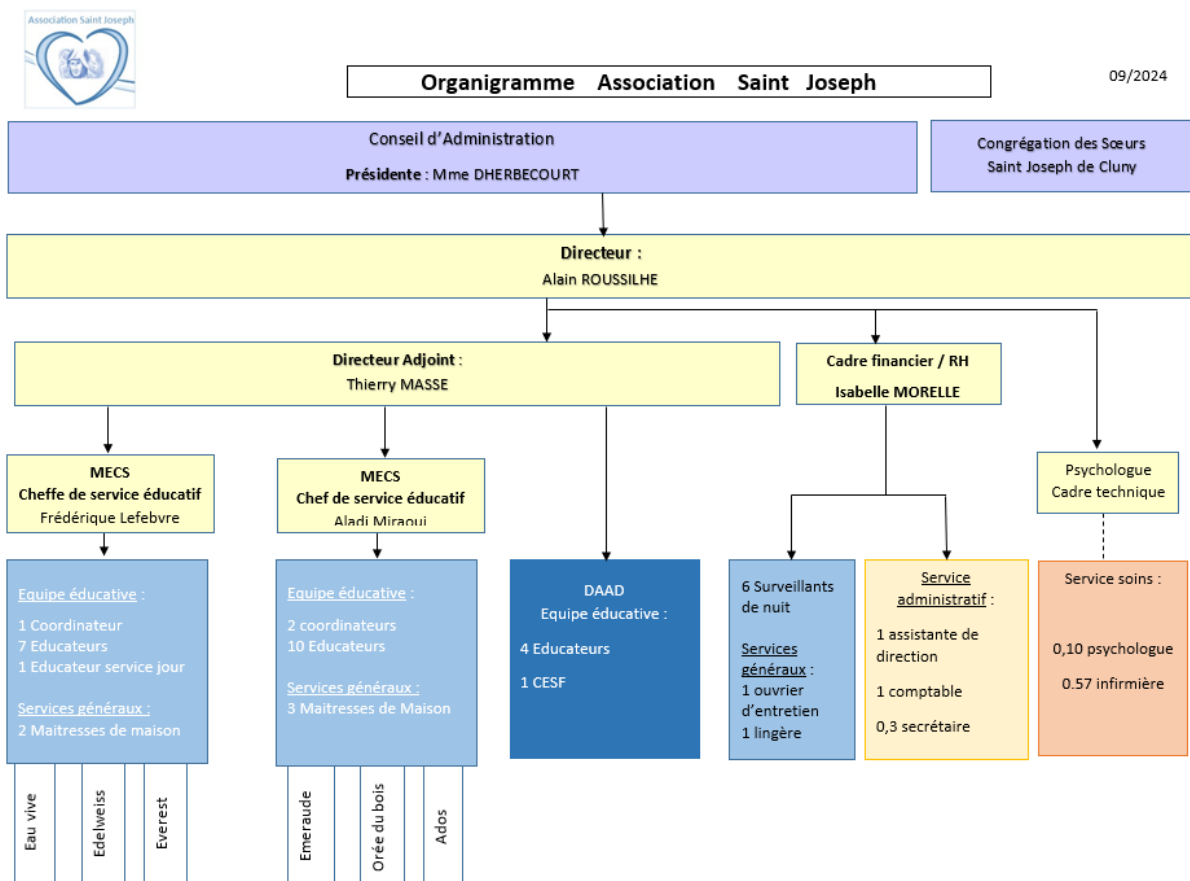
Personnel prise en charge des maisonnées et éducatif DAAD : 38,50

Services généraux : 2

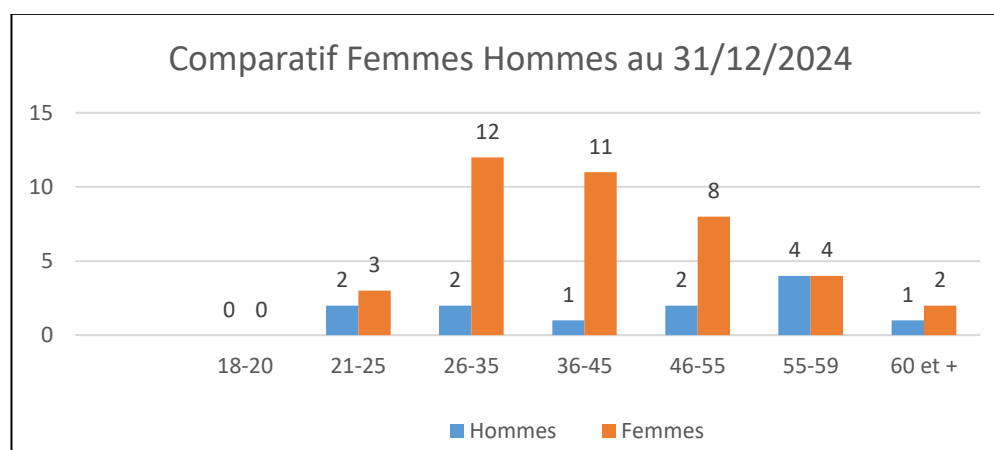
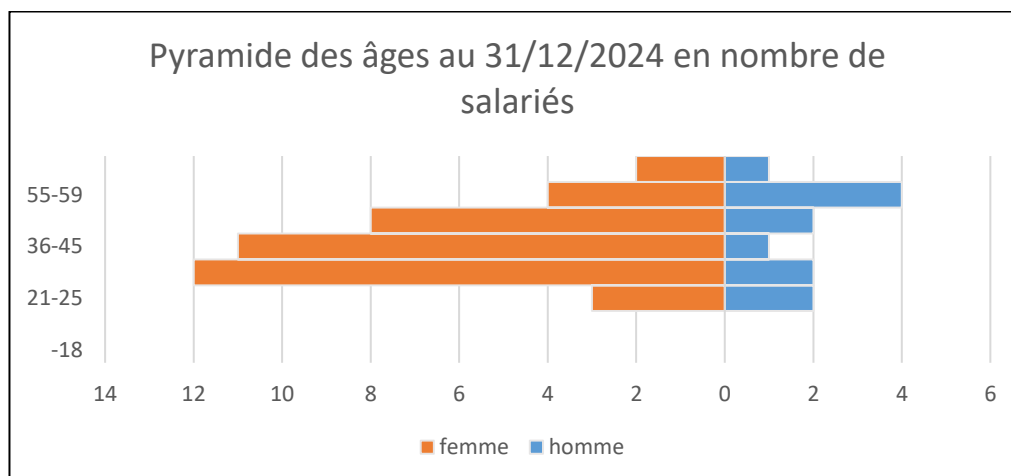
Soin : 1,56

Total équivalent temps plein : 47, 36 ETP

Organigramme de l'Association St Joseph :



Pyramide des âges de l'Association Saint Joseph :



L'âge moyen des professionnels est de 34,6 ans au 31.12.2024 contre 42,5 ans au 31.12.2023. Nous constatons que 11 salariés ont plus de 55 ans (contre 12 en 2023) dont 3 de 60 ans et plus (surveillant de nuit, pôle soin et direction), répartis entre les différents services ; toutefois, les salariés les plus jeunes sont du personnel éducatif, notamment par l'arrivée de deux apprentis. Les femmes représentent 76,9 % des effectifs contre 23,1 % d'hommes. Nous constatons un turnover en diminution par rapport à 2022 et 2023 tout poste confondu. Notons en premier lieu la démission de deux salariés pour se rapprocher de leur domicile et deux autres afin de changer de population et de rythme de travail (externat). A cela s'ajoutent un départ en retraite et un décès.

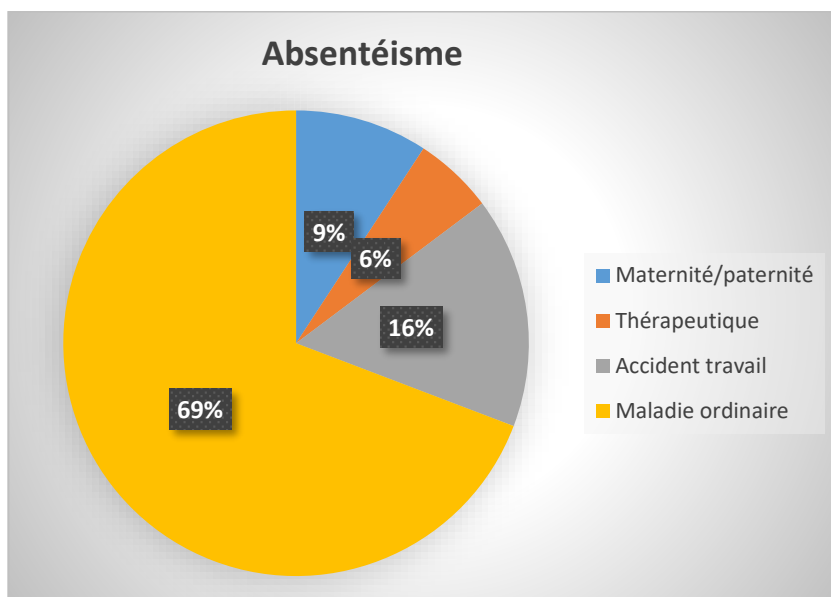
Départs CDI :

- Une gestionnaire Rh et financière (rupture conventionnelle)
- Une cheffe de service (démission)
- Un AES (démission)
- Une éducatrice (décédée)
- Deux éducatrices spécialisés (démission)
- Une surveillante de nuit (retraite)

Embauches CDI présents au 31/12.2024 :

- Six éducateurs dont un DAAD
- Une gestionnaire RH et financière
- Un chef de service
- Un surveillant de nuit

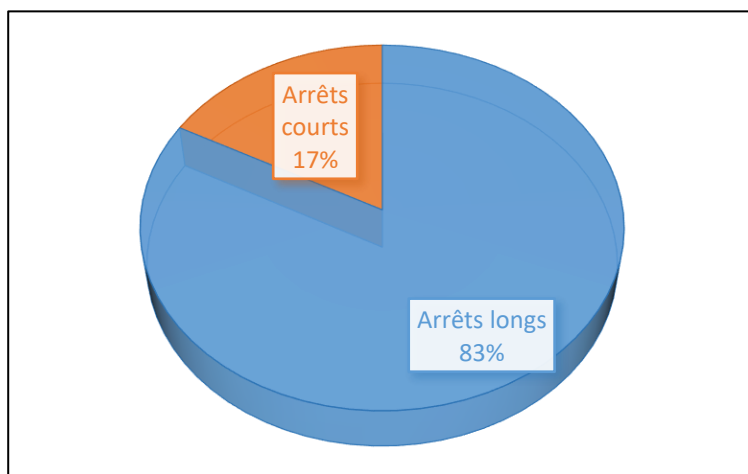
Etat des absences de l'année :



Il est intéressant également de préciser la répartition des absences :

- 26 Personnes en arrêt maladie (contre 45 en 2023)
- 10 Personnes en arrêt maladie longue durée dont 5 personnes avec des arrêts sur l'année complète
- 4 Personnes en congé maternité/paternité
- 2 Personnes en congé thérapeutique
- 4 Personnes en arrêt suite accident du travail dont 1 cumulant 302 jours d'interruption de travail au 31.12.24, un deuxième cumulant 194 jours d'interruption de travail au 31.12.24 (les 2 sont toujours en arrêt au 1^{er} janvier 2025)

En analysant ces chiffres :



- Le nombre d'employés en maladie très longue durée est demeuré constant d'une année à l'autre (5 personnes) ; 2 concernent du personnel éducatif du DAAD.
- La part de 10 arrêts pour longue maladie représente 83 % du total des arrêts pour maladie ordinaire (soit 1935 jours) contre 400 jours pour arrêts de courtes durées

Les formations suivies en 2024

Formations collectives

Maison d'Enfants :

Analyse des pratiques : équipe éducative

Analyse de la pratique : chefs de service éducatif

Promouvoir la démarche de bientraitance et d'éthique professionnelle au quotidien

Digitalisation et optimisation des processus de gestion

DAAD :

Analyse des pratiques : équipe éducative

Promouvoir la démarche de bientraitance et d'éthique professionnelle au quotidien

Protection judiciaire des personnes vulnérables.

Des formations en lien avec la sécurité des salariés et des enfants ont également eu lieu.

Sécurité incendie mise en situation.

Prévention des incendies et évacuation

PSC1

Formations individuelles

Maison d'Enfants :

Excel - Perfectionnement

DAAD

Troubles psychiques et psychiatriques

Maison d'Enfants et DAAD

Formation Action CREA-ARS -Cas complexes

Appréhender le RGPD

Formations longues :

3 formations pour le Diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée

L'Association Saint Joseph : lieu de formation

Durant leur formation, les étudiants doivent effectuer des stages obligatoires dans différentes structures sanitaires et sociales. Aussi, comme chaque année, la Maison d'Enfants a accueilli des stagiaires.

Les contrats d'apprentissage sont également efficaces au sein de l'Association. Actuellement 2 contrats d'apprentissage « Educatrice Spécialisée » (MECS et DAAD) et 1 contrat d'apprentissage « Moniteur Educateur » (MECS) sont suivis par des salariés qualifiés maîtres d'apprentissage de la Maison d'Enfants.